



PROGRAMME D' ACTIONS DES CAPTAGES PRIORITAIRES DE CIVRIEUX ET DE MASSIEUX

Une action portée par :



Quoi de neuf aux champs ?

Partageons nos pratiques pour la qualité de l'eau

Situation des captages de Civrieux et Massieux : Esa-métolachlore

Comme sur la majorité des ressources d'eau potable de l'Ouest du Département, et dans les départements voisins concernés par les grandes cultures, les analyses réalisées depuis début 2021 ont révélé la présence d'Esa-métolachlore sur les ressources d'eau potable de Civrieux et Massieux. L'Esa-métolachlore est un métabolite du métachlore (produit retiré du marché) et du **S-métolachlore***, désherbant des grandes cultures de printemps, produit autorisé mais que les fabricants recommandent de **ne pas utiliser dans les aires d'alimentation des captages**.

L'Esa-métolachlore n'était pas recherché dans l'eau potable

jusqu'à ce début d'année 2021, date de mise à jour de la liste des paramètres analysés dans le contrôle sanitaire.

Aujourd'hui, les valeurs mesurées sur les ressources dépassent la limite réglementaire de qualité fixée à 0,1 µg/L avec 0,5 à 0,6 µg/L à Civrieux et 0,130 à 0,170 µg/L à Massieux. Elles restent toutefois très inférieures à la valeur sanitaire max (Vmax) définie par l'Anses pour l'Esa-métolachlore, soit 510 µg/L.

L'Agence Régionale de la Santé n'émet donc aucune recommandation ou restriction d'usage à ce stade. Cependant, cette dernière a mis en place un suivi renforcé de la qualité sur ces deux ressources,

et demandera au syndicat un plan d'action pour revenir en-dessous de la limite de qualité de 0,100 µg/L, avec une dérogation provisoire qui devra être étayée par ce plan d'action.

Il est donc essentiel que tous les exploitants concernés par les zones de captage adaptent leurs pratiques et respectent la recommandation de ne pas appliquer le S-métolachlore dans les aires d'alimentation de ces captages.

Des échanges ont eu lieu entre le syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône et la Chambre d'agriculture de l'Ain pour prendre en compte et relayer ce nouveau sujet, dont les enjeux

sont très importants pour la collectivité.

Sur les 8 captages gérés par le syndicat d'eau potable, 6 sont en effet concernés par l'Esa-métolachlore. Le syndicat engage une action auprès de tous les acteurs pour que les usages et les pratiques soient compatibles avec la qualité et le respect des limites réglementaires.

Sébastien Chorrier - Collet du PTIE
www.PTIE-eau.fr

**Principaux produits phytosanitaires contenant cette substance :*

Dual gold safeneur, camix, mercantor gold, s-métolastar

Vers des cimetières sans pesticide

Dans la continuité des animations portées afin de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires et préserver l'eau potable, le SEP Bresse Dombes Saône accompagne les communes à trouver des alternatives adaptées.

Les diverses réglementations qui se sont succédées ont conduit les communes à se passer de traitements chimiques pour l'entretien de la plupart de leurs espaces ; l'heure est désormais à réfléchir aux pratiques alternatives dans les cimetières, espaces sensibles

pour les communes et où les traitements étaient encore autorisés. A compter du 1^{er} juillet 2022, cela ne sera plus possible. Aussi, le SEP Bresse Dombes Saône a décidé de porter trois journées de formation à destination des agents ET des élus, afin d'identifier des méthodes d'entretien viables, passant notamment par la végétalisation des cimetières. Ces trois journées, organisées entre octobre et novembre 2021, ont réunies près de 70 participants du territoire. Les matinées

étaient consacrées à un temps d'échanges en salle (réglementation, alternatives, retours d'expériences de communes), et les après-midis à la visite d'un cimetière végétalisé.

L'enjeu est donc le changement de regard de la végétation spontanée dans les espaces publics, et l'acceptation des acteurs locaux à la mise en œuvre de nouvelles pratiques d'entretien.

Karen Regragui, chargée de mission captages prioritaires
karen.regragui@eptb-saone-doubs.fr



Avec l'aide financière de :



Alternatives au S-métolachlore : des solutions existent !

Une plateforme sur les « alternatives au S-métolachlore » a été réalisée chez Patrice Grobon, exploitant agricole de Saint André de Corcy, avec son appui et les

organisations professionnelles agricoles de l'Ain. La visite du 30 juin a permis à de nombreux agriculteurs et à des étudiants en BTS production végétale de constater

la faisabilité technique et économique des alternatives proposées. Le semis de maïs a eu lieu le 16 avril 2021, en TCS, derrière un précédent blé suivi d'un

couvert végétal multi-espèces, fertilisé avec un apport de 10 t/ha de compost. Les principales adventices de la parcelle sont les chénopodes et les digitaires.

Charges du matériel utilisé

Pulvérisateur	Binage
Largeur 28 m, 1200 ha annuel traction 140 chx 12 €/ha/passage – 5 min/ha	Bineuse 6 rangs, 200 ha annuel, guidage caméra et palpeurs, roto étrilles, escamotages auto + traction 80 chx 37 €/ha/passage – 30 min/ha
main d'œuvre (20€/h), traction et carburant compris	



Modalités testées et résultats techniques et économiques

	ITK 1 Mécanique post levée	ITK 3 Mixte 2 post-levée (C+B)	ITK 4 Mixte pré-levée (C) post-levée (Bx2)	ITK 5 Mixte pré-levée (CI) post-levée (Bx2)	ITK 6 Mixte pré-levée (CI) post-levée (Bx2)	ITK 7 Chimique pré-levée (C) + post-levée (C)	ITK 8 Chimique pré-levée (C)	ITK 9 Chimique pré-levée (CI) + post-levée (C)	ITK 10 Chimique post-levée (C)
BINAGE nombre de passages	2	1	2	2	2	0	0	0	0
PULVE Nombre de passage	0	1	1	1	1	2	1	2	1
Coût produit phyto	0	45,50 €	32,30 €	20,48 €	10,66 €	77,80 €	62,10 €	56,16 €	45,50 €
TEMPS (min/ha)	60 min	35 min	65 min	65 min	65 min	10 min	5 min	10 min	5 min
COÛT TOTAL (€/ha)	74 €	94 €	118 €	106 €	97 €	102 €	74 €	80 €	57 €
IFT	0	1	0,76	0,43	0,25	1,76	1,31	1,25	1
rendement (q/ha)	82,8	160,9	139,7	159,5	149	160,2	153,6	145,5	155

Commentaires

Les conditions météo du printemps 2021, très pluvieux, et le manque de disponibilité de la bineuse (prêt gracieux par un voisin en agriculture biologique), ont rendu compliqué les interventions de désherbage mécanique. L'impact est très visible pour la modalité 100% mécanique qui décroche au niveau du rendement, du fait d'une pression d'adventices non maîtrisée. Il semble évident que ce type de matériel doit être présent sur l'exploitation car les périodes d'intervention optimales (portance des sols et stade des espèces) sont peu nombreuses.

Au niveau économique, le matériel de binage utilisé ici avec guidage caméra et roto étrille, engendre un coût / ha important. La durée de chantier est de 2 ha/he pour la bineuse contre 12 ha/he pour le pulvérisateur. Le nombre de passages de la bineuse est totalement fonction du printemps et peut être réduit en année sèche.

Au niveau technique, nous constatons, dans le contexte agro-climatique de cette année :

- La stratégie de désherbage la plus performante (temps de travail, coût/ha, rendement) est le passage d'un seul désherbant en

post levée. L'IFT herbicide est peu élevé. Selon la pression des adventices, cette stratégie peut être insuffisante et peut également engendrer un risque de développement de résistance.

- L'association « chimique » et « mécanique » présente des rendements équivalents au tout chimique. La moyenne des rendements de ces deux stratégies de désherbage est de 152 qx/ha. Les outils de binage sont devenus aujourd'hui très performants et permettent de réaliser un désherbage mécanique efficace. Attention néanmoins à l'augmentation du temps de travail, qui induit une

nouvelle charge économique et à la disponibilité du matériel.

Les alternatives à cette matière active existent et il est nécessaire, dès la prochaine campagne de les appliquer. Au préalable de toute intervention, il est utile de mettre en œuvre d'autres leviers tels que le décalage de semis, l'allongement des rotations, du faux semis, voir un labour agronomique occasionnel pour faire baisser la pression adventices et en particulier celles des graminées.

Partenaires et prestataires :



Laurence GARNIER

Chambre d'Agriculture de l'Ain

Tél. : 04 74 45 56 67

laurence.garnier@ain.chambagri.fr

